

**TABLEAU 4****RÉSULTATS D'ESTIMATION DE L'APPROCHE DÉSAGRÉGÉE**

	<b>Exportations vers l'UE<sup>1</sup></b>	<b>Importations de l'UE<sup>2</sup></b>
Signe négatif	10	17
Signe négatif et statistiquement significatif <sup>3</sup>	5 + 2	11 + 3
Augmentation attendue d'une élimination tarifaire <sup>4</sup> (milliards de dollars)	1,6 → 4,1	2,9 → 3,6

1 20 catégories.  
2 21 catégories.  
3 Significatif au niveau de 95 p. 100; + : significatif au niveau de 80 p. 100.  
4 Tiré des tableaux B-9 et B-11.

Le lecteur intéressé peut consulter les résultats sectoriels à l'appendice B. À cause de la variabilité des résultats obtenus, nous ne les examinerons pas en détail; signalons toutefois qu'ils concordent généralement avec les estimations au niveau agrégé pour ce qui est des augmentations attendues d'une élimination tarifaire. À titre d'exemple, la suppression des droits tarifaires sur les exportations canadiennes vers l'UE devrait entraîner une augmentation des exportations canadiennes variant entre 1,6 et 4,1 milliards de dollars (ligne 3 du tableau 4), un intervalle qui cadre bien avec l'estimation précédente de 2,3 milliards de dollars. De la même façon, la suppression des droits tarifaires canadiens sur les importations provenant de l'UE devrait hausser celles-ci de 2,9 à 3,6 milliards de dollars, ce qui se compare assez bien à l'estimation de 3,6 milliards de dollars tirée de l'équation des importations au niveau agrégé.

**MISE EN GARDE AU SUJET DE CES ESTIMATIONS**

Comme pour toute analyse économétrique, les réserves habituelles s'appliquent. En deux mots, un modèle économétrique simplifie le phénomène qu'il tente de saisir, et des variables autres que celles qui entrent dans l'analyse devraient être intégrées au modèle pour évaluer de façon exhaustive les liens commerciaux Canada-UE. Les omissions les plus évidentes sont les diverses barrières non tarifaires (BNT), examinées à l'appendice A, qui pourraient affaiblir et même invalider nos prédictions sur l'expansion du commerce suscitée par une élimination des droits tarifaires. Par ailleurs, l'existence même des obstacles non tarifaires peut entraver la libre circulation des biens et des services entre les deux partenaires et on pourrait voir dans nos estimations une mesure de l'impact minimal. Étant donné que ces deux facteurs agissent en direction opposée, nous recommandons une analyse plus poussée des BNT, un travail qui sort du cadre de la présente étude. En outre, on pourrait vouloir inclure dans l'analyse des données sur le commerce et les droits tarifaires des principaux partenaires commerciaux du Canada et de l'UE, par exemple les États-Unis, le Japon et les treize pays candidats.